

Le défi de promouvoir le français à travers le cours général (GST) dans les universités nigérianes

Mary-Noëlle Ethel Ezeh, Thérèse U. Okeke
Anambra State University
P.M.B. 02 - Uli, Ihiala LGA, Anambra State



Synergies Africaine Centrale et de l'Ouest n° 4 - 2011
pp. 59-63

Résumé : Le système éducatif est un moyen sûr pour la promotion d'une langue. C'est pourquoi, la politique nationale de l'éducation nigériane (NPE 2004) a déclaré le français comme matière obligatoire au cycle primaire et au cours des trois premières années du cycle secondaire. Par ailleurs, la commission éducative, Nigerian University Commission, exige l'introduction du français et de l'arabe en option au cours général (GST), mais également l'enseignement du français comme discipline non linguistique dans les universités nigérianes. En effet, le Nigéria a pris conscience de l'importance et soutient sa promotion par des lois éducatives. Cependant, malgré des réglementations officielles encourageantes, la mise en pratique de l'enseignement du français comme discipline non linguistique s'avère problématique et aléatoire. L'objectif de cette étude est de relever le défi de l'apprentissage du français comme discipline non linguistique dans les universités nigérianes. L'étude met en valeur les apports pratiques de cette manière d'enseigner le français, ainsi que le besoin de la soutenir par des moyens humains, financiers et techniques pour un service plus bénéfique dans la promotion de la langue française.

Mots-clés : système éducatif, français, apprentissage, discipline non linguistique, promotion.

Abstract: The educative system is an adequate means for the promotion of a language. This is why the national policy of Nigerian education (NPE 2004) declared French as a compulsory subject in primary schools and the first three years of secondary school. Besides, Nigeria University commission insists on the introduction of French and Arab as optional subjects at general schools, but also the teaching of French as a non linguistic subject in Nigerian universities. In effect, Nigeria is now aware of the importance of the French language and is in favor of its promotion by educative regulations; it appears problematical and uncertain to implement the teaching of French as a non-linguistic subject in Nigeria Universities. This study stressed practical inputs of this particular way of teaching French as well as the need to support it by human financial and technical means for amore beneficial services in the promotion of the French language.

Key words: educative system, French, teaching, non-linguistic subject, promotion.

Introduction

Cette étude s'engage à mettre en relief le défi de la promotion du français dans les universités nigérianes. La démarche met tout d'abord en lumière l'exigence de l'élaboration d'un programme par la Commission Nationale des Universités dans l'optique de la nouvelle politique linguistique. Elle souligne les apports pratiques de cette méthode d'enseignement du français pour la promotion de la langue. L'étude tente ensuite de dégager les difficultés liées à l'enseignement du français comme discipline non linguistique. Elle note que le défi de la promotion du français par le moyen de l'enseignement au cours général consiste à surmonter ces difficultés. Enfin, l'étude recommande le renouvellement du programme et l'augmentation des unités accordées à l'enseignement du français au cours général pour un apprentissage plus profond et une meilleure promotion de la langue auprès des jeunes.

Pourquoi l'enseignement du français comme discipline non linguistique ?

Etudier le français comme discipline non linguistique relève du programme *General Studies* dans les universités nigérianes. La National University Commission (NUC), c'est-à-dire la Commission Nationale des Universités, recommande les sujets d'étude du programme *General Studies* et veille à son application. Aujourd'hui, la commission exige l'étude du français au cours général dans les universités nigérianes. Cette démarche de la commission va de paire avec la politique nationale de l'éducation à l'égard de la langue française. Sanni-Suleiman (2008) note que les autorités nigérianes démontrent une volonté politique de développer le français à tous les niveaux de l'éducation. Il faut rappeler que la politique nationale de l'éducation (2004) a déclaré le français comme langue obligatoire au cycle primaire et au cours des premières années du cycle secondaire. Le français reste une option facultative dans les dernières années du deuxième cycle d'étude. Or l'étude d'Okeke et Ezeh (2008) affirme que la mise en pratique de cette réglementation officielle s'avère aléatoire pour la plupart des écoles nigérianes. Dans l'Etat d'Anambra par exemple, seulement 36% des écoles publiques font du français au cycle secondaire (Okeke et Ezeh 2008).

L'introduction de l'enseignement du français comme discipline non linguistique dans les universités nigérianes est une mesure d'accompagnement de la politique de l'éducation nationale qui souhaite que les jeunes nigériens puissent s'exprimer et communiquer couramment aussi bien en anglais qu'en français pour une vie plus efficace dans une société plus compétitive. Aussi, la Commission Nationale des Universités met-elle particulièrement l'accent sur l'intégration de la nouvelle politique linguistique du français dans les universités nigérianes et en fait même une condition à remplir obligatoirement pour toute demande d'accréditation. Un document de la commission souligne ceci :

« the National Policy on Education with special regards to language emphasizes that french should be either a General Studies course or compulsorily offered by the following Departments/ Disciplines : Humanities/Arts, the Social Sciences, Law, Computer Science, Nursing Sciences, Accountancy, Economics, Management, Hospitality & Tourism, Education/Library Sciences, Education/Government. (Okojie, n.d., www.Nuc.edu.ng).

L'importance du français au cours général n'est pas mise en cause. Au contraire, l'étude d'Okéké et Ezeh (2008) confirme que 1115 étudiants sur 1489 interrogés sur l'importance du français au cours général affirment que l'apprentissage du français comme discipline non linguistique est très utile aux étudiants nigériens. L'étude a été effectuée auprès des étudiants de trois universités nigérianes qui offrent le français au GST et révèle que 74,9% des étudiants qui apprennent le français comme discipline non linguistique le trouvent fortement bénéfique. L'apprentissage du français au cours général (GST) dans les universités nigérianes est une manière pratique et effective de promouvoir la langue française auprès des jeunes et de donner une seconde chance à une grande majorité des jeunes nigériens qui n'ont pas étudié le français au cycle primaire et secondaire malgré la réglementation officielle. Pour les initiés, l'enseignement du français sert à soutenir leur intérêt à la connaissance de la langue de la science, de la technologie, de la diplomatie et du commerce. Si l'apprentissage du français au cours général est très utile pour la promotion de cette langue auprès des jeunes, il importe de soutenir cette méthode d'enseignement de la langue par tous les moyens nécessaires. Il s'agit de la mise en place des moyens humains, financiers, techniques, ainsi que le renouvellement du programme d'étude et des méthodes d'enseignement pour un apprentissage plus efficace et plus bénéfique.

Les difficultés

Le défi de la promotion du français à travers le cours général consiste à surmonter maintes difficultés qui l'entourent. Certains de ces problèmes proviennent de la nature du travail qu'exige l'enseignement du français comme discipline non linguistique. Il s'agit d'enseigner le français aux étudiants des facultés et départements autre que la faculté des lettres qui doivent apprendre la langue en option. Le problème fondamental est lié au manque de pédagogie pour ce type d'enseignement linguistique, c'est-à-dire, une pédagogie propre à ce type de français pour tous.

Il ya également le problème de surpopulation qui fait que le rapport enseignant/apprenants recommandé par la Commission Nationale des Universités pour l'étude de la langue n'est pas respecté. Mbanefo (2008) note que la Commission retient la proportion de un (1) enseignant pour vingt (20) apprenants. Dans Anambra State University, par exemple, un enseignant de français au cours général est responsable de trois (3) à cinq (5) départements, avec chacun des effectifs allant de 100 à 250 étudiants. Selon l'emploi du temps de l'université, le cours se déroule simultanément pendant deux heures pour tous les départements concernés. Il arrive qu'un enseignant ait des apprenants dont le nombre varie entre 300 à 1250 étudiants dans une seule classe de langue. D'après l'étude de Mbanefo (2008), cinq (5) sur douze (12) de français des universités nigérianes dépassent la limite normale par rapport aux normes établies par le NUC en ce qui concerne le rapport enseignant/apprenants. L'excédent va de 1/24, c'est-à-dire, 1 enseignant pour 24 apprenants à 1/50. Or si l'excédent est de 1/50 au maximum dans les départements de français, le minimum en cours de français comme discipline non linguistique est de 1/300. Comment peut-on enseigner effectivement la langue à une classe de 300 apprenants ?

Par ailleurs, les méthodes et les manuels utilisés au département de français ne permettent pas toujours d'atteindre les objectifs pédagogiques du français comme discipline non linguistique. Il existe un décalage énorme entre l'objectif pédagogique et la situation sur place. D'ailleurs, en adoptant l'approche communicative, le manuel

« on y va » centre l'enseignement du français au cycle secondaire sur la compréhension orale et écrite et l'expression orale et écrite. Il est tout de même difficile d'utiliser effectivement la méthode communicative et de réaliser efficacement ses objectifs dans une classe de 300 apprenants soit plus de quinze fois la limite normale du ratio enseignant/apprenant. La situation se complique d'avantage lorsque se pose le problème des appuis pédagogiques indispensables à l'enseignement effectifs de la langue.

La volonté politique de la promotion du français auprès des jeunes étudiants nigériens à travers le cours général exige donc une mise en place de nouvelles structures qui prendront en compte les défis de l'enseignement du français comme discipline non linguistique. L'étude de Sanni-Suleiman (2008) sur la « Politique linguistique française au Nigéria » a fait la mise au point sur les mesures par lesquelles les gouvernements nigérien et français tentent de développer une politique de coopération linguistique et éducative pour rehausser le statut du français au Nigéria. Ces mesures incluent la formation des enseignants de français par des stages organisés par le *Centre for French Teaching and Documentation* (C.F.T.D.), la création d'écoles pilotes et la formation des étudiants pré-universitaires. Cependant, toutes ces mesures ne prennent pas en compte le cas spécial de la promotion du français à travers son enseignement au cours général dans les universités. Il faut donc renforcer la formation des enseignants de français et les formés en vue d'affronter les défis associés à l'enseignement du français comme discipline non linguistique. La formation selon la méthode traditionnelle et conventionnelle des professeurs et inspecteurs de français est insuffisante. Il faut penser aux défis qu'impose l'enseignement du français comme discipline non linguistique. Il s'agit d'une formation massive et spécialisée des enseignants de français qui prenne en compte le problème de la surpopulation, de la diversité des disciplines des apprenants, des niveaux différents, ainsi que le manque d'intérêt.

Une connaissance linguistique encore éphémère

Encore faut-il développer le contenu, ainsi que le temps consacré à l'enseignement du français comme discipline non linguistique. En général, les universités accordent deux (2) crédits à l'enseignement du français au cours général, c'est-à-dire deux (2) heures par semaine. Cela ne donne que 24 à 30 heures d'enseignement au cours d'un semestre de 12 à 15 semaines. Le contenu du programme met l'accent sur la connaissance élémentaire de la langue française, ainsi que son application à la vie naturelle et sociale en situation orale et écrite. Un regard sur le contenu du programme de français au cours général à *Anambra State University* révèle un parcours sur l'alphabet, le système phonétique, les salutations, les articles, les noms, les adjectifs, les prépositions, les conjonctions, la négation, les interrogatifs, les conjuguaisons en temps présent des verbes réguliers et des verbes irréguliers comme avoir, être, vouloir, pouvoir, connaître, aller, les verbes pronominaux, les jours de la semaine, les mois de l'année, les nombres, le temps, la date, les heures etc. A la fin du programme, les apprenants petit à petit arrivent à s'exprimer et à écrire de petites phrases en français. Ils ne sont néanmoins que débutants. Ils découvrent la richesse d'une nouvelle connaissance linguistique, mais se sentent généralement déçus parce que le programme ne dure qu'un semestre. Nos universités pourraient, en conséquence, augmenter les crédits accordés à l'enseignement du français au cours général de 2 à 3, réparties sur deux années scolaires, dans l'optique de la promotion de la langue. De cette façon, les étudiants apprendront les éléments de bases de la langue au cours de la première année. La deuxième année sera consacrée

Le défi de promouvoir le français à travers le cours général (GST) dans les universités nigérianes

à approfondir les acquis de la langue en tenant compte de la diversité des disciplines des apprenants. Cela donnera la moyenne de 56 heures de cours de français, réparties sur deux années scolaires. L'enseignement du français au cours général exigé par la Commission Nationale des Universités ne suffit donc pas. Il faut, en sus, qu'elle facilite et surveille sa mise en pratique effective. Cette manière d'apprendre le français deviendra alors un véritable moyen effectif et efficace de la promotion de la langue auprès des jeunes.

L'approvisionnement des fonds destinés à l'enseignement du français ainsi que la bonne gestion de ces fonds sont également des facteurs déterminants dans la mise en œuvre des programmes du français comme discipline non linguistique. Okeke (2009) maintient que la mauvaise gestion des allocations éducatives joue un rôle considérable dans la baisse de la qualité de l'éducation au Nigéria.

Conclusion

Cette communication a mis en valeur la nécessité d'accorder plus d'intérêt aux exigences de la Commission Nationale des Universités qui fait de la langue française un sujet de programme du cours général (GST) dans les universités nigérianes. Elle a également relevé des problèmes fondamentaux liés à cette manière d'apprendre le français. Les défis qu'impose l'enseignement du français comme discipline non linguistique exigent une formation spécialisée des enseignants, en tenant compte de la diversité des disciplines et des niveaux différents des apprenants, ainsi que des effectifs pléthoriques. La communication soutient qu'il faut parer à ces défis pour une promotion plus effective et plus efficace de la langue auprès de la jeunesse nigériane.

Bibliographie

Brief on the Division of General Studies, University of Maiduguri, <http://www.gstunimaid.org/briefs.php>, 08 /18 /2009

Mbanefo, E., 2007. *Français, deuxième langue officielle: vers une politique de l'offre et de la demande*. Paper presented at UFTAN 11th annual conference at Ahmadu Bello University, Zaria.

National University Commission (NUC), 1996. *Higher education in Nigeria, the way forward*. A memorandum presented to the committee on the future of higher education in Nigeria, Abuja.

Okeke, T.U., et Ezech M.N.E., 2007. *Enseigner le français au cours général dans les universités nigérianes: quels apports au développement du français comme deuxième langue officielle ?* Paper presented at UFTAN 11th annual conference at Ahmadu Bello University, Zaria.

Okeke, T.U., 2009. *Managing the universal basic Education fund in public schools*. Paper presented at Nigerian Association for Educational Administration and Planning (NAEAP) conference at Nnamdi Azikiwe University, Awka, 22-26 th September.

Sanni-Suleiman, A., 2007. *La politique linguistique française au Nigéria*. Paper presented at UFTAN 11th annual conference at Ahmadu Bello University, Zaria.

Sara, C.B., 2007. *The teaching and learning of French in Nigeria for national development*. Paper presented at UFTAN 11th annual conference at Ahmadu Bello University, Zaria.